



Prévention légionellose avant réouverture des hôtels

La légionellose est une maladie infectieuse due à une bactérie : *Legionella pneumophila* dans 90% des cas. Elle provoque des **infections pulmonaires** pouvant être graves, même mortelles, surtout chez les personnes avec des facteurs de risque (tabac, comorbidités). En France, entre 1600 et 2000 cas sont déclarés chaque année.



UN PEU D'HISTOIRE...

On l'appelle aussi la maladie du légionnaire ; car découverte dans les années 70 de manière fortuite lors d'un congrès de la Légion Américaine à Philadelphie : sur 182 participants, 29 sont décédés. L'investigation a montré une contamination du système de climatisation de leur hôtel. De nombreuses épidémies de légionellose ont été décrites depuis : en Amérique du nord, en Asie et en Europe. Sachant que tous les cas ne sont pas diagnostiqués.

LES MALADES EUX-MÊMES NE SONT PAS CONTAGIEUX, ET LA TRANSMISSION CHEZ L'HOMME SE FAIT EXCLUSIVEMENT PAR INHALATION D'EAU CONTAMINÉE DIFFUSÉE EN AÉROSOL.

OÙ TROUVE-T-ON CES LÉGIONELLES ?

Cette bactérie aime l'eau, surtout l'eau tiède (25 à 45°C), et encore plus lorsqu'elle est stagnante.

Elle apprécie particulièrement les systèmes modernes d'alimentation en eau : réseaux d'eau chaude sanitaire, tours de refroidissement, climatiseurs, douches, robinets, spa, sauna, bains à jet, bains à remous, jacuzzi, humidificateurs, nébuliseurs, fontaines décoratives, stations de lavage automobile, etc.

La présence de tartre, de dépôts organiques et d'autres micro-organismes favorisent la croissance de la bactérie.



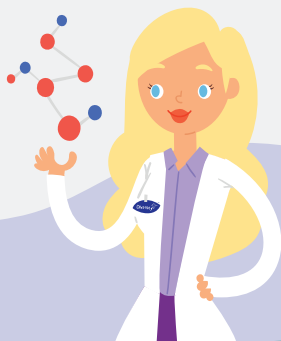
QUELS SONT LES MOYENS DE PRÉVENTION ?

Le risque de légionellose peut être réduit grâce à des mesures limitant la prolifération des légionelles dans les installations à risque. Au-delà de la conception des installations (éviter les bras morts, traitement de l'eau en continu), leur entretien est important...



Quelques conseils pratiques :

- Faire couler l'eau froide et l'eau chaude au moins 1 fois par semaine au niveau des points d'eau qui sont peu utilisés (évier, lavabos, douche, etc.) et après chaque période d'absence prolongée, pour tous les points d'eau avant de les réutiliser (notamment la douche).
- Surveiller la température de l'eau chaude : maximum et idéalement proche de 50°C en tout point du système de distribution.
- Procéder régulièrement au détartrage, nettoyage et à la désinfection des embouts de robinetterie (brise-jets, pommeaux de douches, etc.)



✓ SOLUTIONS DIVERSEY !

Effacité prouvée spécifiquement sur *Legionella pneumophila*, en conditions de saleté selon la norme EN 1276 (version 2019), en 5 minutes à 1% :

TASKI SANI 4IN1 PLUS



OXIVIR EXCEL



Protocole disponible sur demande auprès des conseillers commerciaux Diversey.

Attention, la mise en oeuvre de produits désinfectants de surface sur les éléments de robinetterie ne se substitue pas à la nécessité de maintenance et de traitement des réseaux d'eau chaude sanitaire, notamment par des solutions désinfectantes spécifiques répondant à la norme EN 13623 - activité bactéricide des produits désinfectants chimiques destinés au traitement des systèmes aqueux vis-à-vis de *Legionella pneumophila*.

Le traitement préventif des équipements et installations sanitaires des établissements sont à la charge et à la responsabilité du propriétaire de celles-ci. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

<https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/fiches-maladies/legionellose>

<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/article/legionellose>

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/legionellose/la-maladie/#tabs>

https://cnr-legionelles.univ-lyon1.fr/icap_website/2331/41468

<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/la-legionellose>